



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/31/25
26 mai 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente et unième réunion
Genève, 5-7 juillet 2000

AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUE demande au Comité exécutif d'approuver la somme de 316 744 \$US pour les amendements de son programme de travail pour l'an 2000 (approuvé par la vingt-neuvième réunion) et les coûts d'appui aux agences de 41 177 \$US.

2. Les activités proposées dans les amendements du programme de travail du PNUE sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1

Amendements du programme de travail du PNUE pour l'an 2000

Pays	Activité/projet	Montant demandé \$US	Montant recommandé \$US
Bahreïn	Prorogation du renforcement des institutions	44 000	44 000
Malawi	Prorogation du renforcement des institutions	51 300	51 300
Namibie	Prorogation du renforcement des institutions	41 177	41 177
Nicaragua	Prorogation du renforcement des institutions	44 000	44 000
Panama	Prorogation du renforcement des institutions	115 000	115 000
Seychelles	Prorogation du renforcement des institutions	21 267	21 267
Total partiel		316 744	316 744
Coûts d'appui des agences		41 177	41 177
Total:		357 920	357 920

Bahreïn : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montant initial approuvé (\$US) :	66 000
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :	44 000
Date d'approbation du programme de pays	Oct.1996
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1994) (tonnes PAO)	181,9
Dernières données rapportées sur la consommation de SAO (1999) (tonnes PAO)	166,5
Données de référence (1995-1997) (tonnes PAO de CFC)	134,4
Montant approuvé (\$US) :	896 313
Montant décaissé (en date de décembre 1999) (\$US)	385 624
SAO à éliminer (tonnes PAO)	37,5
SAO éliminées (en date de décembre 1999) (tonnes PAO)	20,0

3. Le Comité exécutif a approuvé et financé les activités suivantes :

		<u>\$US</u>
a)	Préparation du programme de pays	50 000
b)	Préparation du projet	65 000
c)	Formation	75 000
d)	Assistance technique	242 000
e)	Projets d'investissement	398 313
	Total :	830 313

Rapport périodique

4. Les réalisations principales rapportées dans le rapport périodique sont l'émission d'un règlement sur le contrôle de la consommation de SAO (février 1999) par arrêté ministériel; la formation du personnel sur le contrôle des importations de SAO et de l'équipement à base de SAO dans le port maritime principal (plus de 500 demandes d'importation ont été traitées et les dossiers conservés depuis décembre 1999; tous les importateurs doivent attester que les importations au Bahreïn ne contiennent pas de SAO et ne fonctionnent pas aux SAO); la coordination de la préparation du projet et la présentation du PGF et de deux projets de réfrigération commerciale ainsi que le suivi de leur mise en œuvre (11 tonnes de CFC-12 ont été récupérées et recyclées depuis septembre 1999); la remise des rapports demandés par le Fonds multilatéral et le Secrétariat de l'ozone et le rapport périodique au PNUE, conformément aux exigences du projet; les campagnes de sensibilisation du public, les célébrations de la Journée de la couche d'ozone, la distribution d'affiches, des articles dans les journaux et des conférences dans les écoles.

Plan d'action

5. Le plan d'action pour la prochaine période comprend la planification des installations de récupération et de recyclage de la banque de halons, et la réutilisation de la capacité des installations à des fins essentielles; l'élimination/destruction de plus de 45 refroidisseurs à base de CFC afin de réduire la consommation de CFC utilisés aux fins d'entretien; la réduction de la consommation de CFC utilisés dans l'entretien des systèmes de chambres froides; la reconduction de la mise en œuvre des programmes de formation approuvés dans le cadre du PGF; le contrôle des importations et de la consommation de SAO, et la reconduction des programmes de sensibilisation du public comprenant les célébrations de la Journée de la couche d'ozone; la tenue de conférences dans les écoles, l'émission de matériel publicitaire, des articles dans les journaux et la création d'un site Internet.

Recommandation

6. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet ci-dessus et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué au tableau 1.

Malawi : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays			
Agence d'exécution :			PNUE
Montant initial approuvé (\$US) :	Mars 1984		77 000
	Juillet 1998		51 300
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :			51 300
Date d'approbation du programme de pays			Mars 1994
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1992) (tonnes PAO)			60,0
Dernières données rapportées sur la consommation de SAO (1999) (tonnes PAO)			181,6*
Données de référence (1995-1997) (tonnes PAO de CFC)			57,7
Montant approuvé (\$US) :			575 670
Montant décaissé (en date de décembre 1999) (\$US)			332 088
SAO à éliminer (tonnes PAO)			40,2
SAO éliminées (en date de décembre 1999) (tonnes PAO)			7,0

* Dont 129 tonnes PAO de bromure de méthyle

7. Le Comité exécutif a approuvé et financé les activités suivantes :

		\$US
a)	Préparation du programme de pays	30 000
b)	Préparation du projet	94 500
c)	Formation	166 320
d)	Assistance technique	156 500
e)	Projets d'investissement	447 320
	Total :	

Rapport périodique

8. Les réalisations principales rapportées dans le rapport périodique sont l'approbation des règlements sur la gestion des SAO; l'application des règlements afin d'interdire l'importation d'équipement contenant des CFC; l'introduction de permis d'importation; la collecte de données sur les SAO afin de les transmettre au Secrétariat du Fonds multilatéral et au Secrétariat de l'ozone; la mise en œuvre d'activités dans le cadre du PGF dont la formation des techniciens et l'application des règlements; l'amorce de la mise en œuvre d'un projet ayant pour but d'éliminer les CFC à Robry Limitée (une entreprise de fabrication de mousse); des activités de sensibilisation du public comprenant, entre autres, des publications, des discussions de table ronde, les célébrations de la Journée de la couche d'ozone et la mise en œuvre d'un atelier sur le bromure de méthyle.

Plan d'action

9. Le plan d'action pour la prochaine période comprend la reconduction de la mise en œuvre du PGF, plus particulièrement du programme de formation des agents de douane, et l'achèvement du projet d'élimination du CFC-11 dans la fabrication de mousse; l'assistance pour la préparation (et la mise en œuvre après l'approbation) d'un projet d'élimination du bromure de

méthyle dans les lits de semences du tabac; l'application des règlements sur le contrôle des SAO; la compilation, le traitement et la communication des données sur la consommation de SAO; la préparation de rapports périodiques et de comptes-rendus des dépenses; et l'organisation et la mise en œuvre d'activités de sensibilisation du public.

Recommandation

10. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet ci-dessus et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué au tableau 1.

Namibie : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montant initial approuvé (\$US) :	61 765
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :	41 177
Date d'approbation du programme de pays	Novembre 1995
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1994) (tonnes PAO)	41,5
Dernières données rapportées sur la consommation de SAO (1998) (tonnes PAO)	23,5*
Données de référence (1995-1997) (tonnes PAO de CFC)	21,9
Montant approuvé (\$US) :	289 605
Montant décaissé (en date de décembre 1999) (\$US)	167 007
SAO à éliminer (tonnes PAO)	5,4
SAO éliminées (en date de décembre 1999) (tonnes PAO)	-

* Dont 2,3 tonnes PAO de halons

11. Le Comité exécutif a approuvé et financé les activités suivantes :

		\$US
a)	Préparation du programme de pays	40 000
b)	Préparation du projet	30 000
c)	Formation	103 440
d)	Assistance technique	54 400
	Total:	227 840

Rapport périodique

12. Les réalisations principales rapportées dans le rapport périodique sont la mise en œuvre des ateliers de formation sur les technologies de porte ouverte à base d'hydrocarbures pour les petits groupes d'entrepreneurs, ainsi que la récupération et le recyclage, et les bonnes pratiques d'entretien; la surveillance de la consommation de SAO et la communication des données; la création d'une base de données regroupant tous les renseignements sur les consommateurs de SAO en Namibie qui sera mise à jour régulièrement; l'analyse de la stratégie d'élimination qui reconnaît le besoin d'adopter des lois et un système d'émission de permis et de ratifier les amendements du Protocole de Montréal comme étant des priorités; la remise de rapports annuels

au Secrétariat du Fonds multilatéral et au Secrétariat de l'ozone; la réalisation d'une réduction de 50 % des SAO (de 41,5 à 20,53 tonnes PAO) dans les deux ans et demi qui ont suivi la signature du Protocole de Montréal; et la mise en œuvre de plusieurs activités de sensibilisation du public dont la participation à des émissions de télévision et de radio.

13. Le projet de renforcement des institutions a subi certains retards en raison de difficultés de communication. Le premier versement n'a été effectué qu'en septembre 1996 bien que le projet ait été approuvé au mois de novembre 1995. Depuis lors, le projet avance à un rythme satisfaisant (les problèmes de communication initiaux ont été réglés).

Plan d'action

14. Le plan d'action pour la prochaine période comprend la ratification des amendements du Protocole de Montréal; la conception et l'application de politiques et de lois; le suivi des ateliers de formation (récupération et recyclage, formation des techniciens en réfrigération sur les bonnes pratiques); la formation des agents de douane; la distribution de fiches d'information sur les nouvelles technologies; la collecte et la communication de données sur la consommation de SAO dans les refroidisseurs d'hôpital, dans l'industrie des pêches et sur les halons; la création d'un centre de ressources sur les questions liées à l'ozone; les campagnes de sensibilisation du public dans les médias et dans les écoles; et l'évaluation des chances de respecter l'objectif de réduction de la consommation de 2005.

Recommandation

15. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet ci-dessus et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué au tableau 1.

Nicaragua : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montant initial approuvé (\$US) :	66 000
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :	44 000
Date d'approbation du programme de pays	Mai 1997
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1995) (tonnes PAO)	110,0
Dernières données rapportées sur la consommation de SAO (1999) (tonnes PAO)	54,7
Données de référence (1995-1997) (tonnes PAO de CFC)	82,8
Montant approuvé (\$US) :	537 632
Montant décaissé (en date de décembre 1999) (\$US)	205 871
SAO à éliminer (tonnes PAO)	22,4
SAO éliminées (en date de décembre 1999) (tonnes PAO)	10,0

16. Le Comité exécutif a approuvé et financé les activités suivantes :

		<u>\$US</u>
a)	Préparation du programme de pays	36 175
b)	Préparation du projet	80 000
c)	Assistance technique	225 430
d)	Projets d'investissement	130 027
	Total:	471 632

Rapport périodique

17. Les réalisations principales rapportées dans le rapport périodique sont la mise en œuvre d'un projet d'investissement pour l'élimination des CFC à Fogel de Nicaragua (secteur de la réfrigération); la préparation et le suivi de la mise en œuvre du projet de PGF et d'un projet de récupération et de recyclage pour les climatiseurs d'automobile; la préparation d'un projet de démonstration pour le bromure de méthyle; l'élaboration de mesures concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone dans l'ensemble du secteur; la communication de données sur les SAO au Secrétariat du Fonds multilatéral et au Secrétariat de l'ozone; la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation du public comprenant entre autres la Journée de la couche d'ozone; la participation à des séminaires, des émissions de télévision et de radio et des entrevues dans les journaux.

Plan d'action

18. Le plan d'action pour la prochaine période comprend le suivi et la surveillance des projets approuvés; la communication des données sur la consommation de SAO au Secrétariat du Fonds multilatéral et au Secrétariat de l'ozone; l'organisation de séminaires et d'ateliers, et la distribution de renseignements techniques; des campagnes de sensibilisation du public comprenant des vidéos et des affiches; la promotion d'un sceau de l'ozone; l'adoption de lois visant à contrôler la consommation de SAO; et la coordination des activités des ONG et des organismes gouvernementaux concernant les questions liées au suivi de la ratification des amendements pertinents du Protocole de Montréal.

Recommandation

19. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet ci-dessus et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué au tableau 1.

Panama : Prorogation du renouvellement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montant initial approuvé (\$US) :	172 500
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :	115 000
Date d'approbation du programme de pays	Juin 1993
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)	233,2
Dernières données rapportées sur la consommation de SAO (1999) (tonnes PAO)	313,9
Données de référence (1995-1997) (tonnes PAO de CFC)	384,2
Montant approuvé (\$US) :	1 316 461
Montant décaissé (en date de décembre 1999) (\$US)	666 001
SAO à éliminer (tonnes PAO)	85,0
SAO éliminées (en date de décembre 1999) (tonnes PAO)	43,0

20. Le Comité exécutif a approuvé et financé les activités suivantes :

		\$US
a)	Préparation du programme de pays	33 000
b)	Préparation du projet	85 000
c)	Formation	335 465
d)	Assistance technique	196 200
e)	Projets d'investissement	494 296
	Total:	1 143 961

Rapport périodique

21. Les réalisations principales rapportées dans le rapport périodique sont l'établissement d'un cadre pour la réglementation visant à contrôler les importations de SAO et de l'équipement à base de SAO, comprenant un système d'émission de permis; la mise en œuvre de mesures juridiques dont des rabais d'impôts pour les non-consommateurs de SAO; l'organisation d'activités associées à l'élaboration d'un PGF, dont l'accréditation de la formation des techniciens et un système d'émission de permis pour les douanes; la création d'un réseau national de récupération et de recyclage des CFC; la mise en œuvre d'un programme de récupération et de recyclage dans le secteur des climatiseurs d'automobile comprenant la formation des techniciens; la mise en œuvre d'une campagne nationale dans les centres éducatifs, les bureaux gouvernementaux et les entreprises; la communication des données sur la consommation de SAO au Secrétariat du Fonds multilatéral et au Secrétariat de l'ozone; l'assistance aux divers consultants ayant pour mandat d'élaborer les projets; l'organisation de séminaires et d'activités; la coordination avec le Ministère de l'éducation dans le cadre d'un programme de carrière en réfrigération; et l'élimination des CFC dans quatre entreprises du secteur des mousses.

22. Le projet de renforcement des institutions a été approuvé au mois de juin 1993. La première tranche des fonds accordés a été reçue en avril 1995 et la deuxième en août 1996, date à laquelle le Bureau se conformait à ses obligations dans le cadre du projet (le retard a été

attribuable à l'organisation et à la gestion internes des ressources, qui ont affecté l'exécution du projet). Le gouvernement du Panama a financé les activités du Bureau pendant cette période. Depuis lors, le Bureau fonctionne avec succès et a réalisé les activités prévues proposées dans le projet. Le Bureau de l'ozone a remis des rapports périodiques au PNUE, ce qui a entraîné le décaissement des fonds (les problèmes initiaux ont été réglés de façon satisfaisante).

Plan d'action

23. Le plan d'action pour la prochaine période comprend le recensement et la mise en œuvre de nouveaux projets d'investissement; la mise en œuvre de règles et de règlements pour le contrôle des importations d'équipement à base de CFC, sa distribution et son importation; le maintien d'une base de données sur la mise en œuvre du projet; une surveillance étroite du nombre de techniciens accrédités possédant un permis émis dans le cadre du PGF; la collecte de données sur la consommation de SAO dans le Service des pêches (la consommation est évaluée à 30 tonnes de CFC); et des campagnes de sensibilisation du public comprenant des conférences dans les établissements d'enseignement et les entreprises privées, et la diffusion d'information pertinente par le biais de communiqués de presse, à la radio et à la télévision.

Recommandation

24. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet ci-dessus et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué au tableau 1.

Seychelles : Prorogation du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution :	PNUE
Montant initial approuvé (\$US) :	31 900
Montant demandé pour la prorogation (\$US) :	21 267
Date d'approbation du programme de pays	Juillet 1994
Consommation de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)	4,1
Dernières données rapportées sur la consommation de SAO (1999) (tonnes PAO)	2,1
Données de référence (1995-1997) (tonnes PAO)	2,8
Montant approuvé (\$US) :	131 900
Montant décaissé (en date de décembre 1999) (\$US)	112 394
SAO à éliminer (tonnes PAO)	0
SAO éliminées (en date de décembre 1999) (tonnes PAO)	0

25. Le Comité exécutif a approuvé et financé les activités suivantes :

		\$US
a)	Préparation du programme de pays	30 000
b)	Préparation du projet	45 000
c)	Assistance technique	25 000
	Total:	100 000

Rapport périodique

26. Les réalisations principales rapportées dans le rapport périodique sont l'élaboration d'une réglementation en matière de SAO portant sur les impôts sur les bénéfices industriels et la protection de l'environnement et ayant pour but de réglementer les importations et l'élimination des SAO (entrée en vigueur au mois de juin 2000); la mise en œuvre d'un système visant à contrôler la consommation de SAO dans les activités sectorielles et d'une étude sur les activités d'entretien et de vente au détail dans les secteurs de la réfrigération et de la climatisation; l'évaluation du niveau de sensibilisation des techniciens et la collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre du PGF; des activités de sensibilisation du public comprenant la couverture médiatique, des articles, des documentaires, la célébration de la Journée de la couche d'ozone et des conférences dans les écoles.

27. Le projet a débuté en 1995. Très peu de progrès ont été réalisés au cours des premières années. En 1998, le Bureau a participé activement à la préparation du PGF et de projets connexes. Depuis lors, le Bureau s'est mis à fonctionner à capacité et a été en mesure de présenter au PNUE un rapport semestriel sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des diverses activités.

Plan d'action

28. Le plan d'action pour la prochaine période comprend l'organisation de séminaires de formation afin de confirmer la capacité, la mise en œuvre de réglementations concernant la couche d'ozone ayant pour but de contrôler les importations de SAO dans les points d'entrée; l'évaluation de l'industrie et la collecte de données sur le terrain afin de respecter les règlements sur la couche d'ozone; le respect des obligations de collecte de données en vertu du Protocole; la formation des entrepreneurs en entretien dans le secteur de la réfrigération; l'évaluation de l'industrie afin de concevoir la mise en œuvre des règlements concernant la couche d'ozone; la création et le maintien d'un centre de documentation sur les questions liées à la couche d'ozone; la tenue de séminaires d'information à l'intention des consommateurs; et une sensibilisation accrue du public par le biais de bulletins d'information, de bandes vidéos, de feuillets et la tenue de célébrations pour la Journée de la couche d'ozone.

Recommandation

29. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet ci-dessus et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué au tableau 1.